

Rapport no 04
Budget 2026

1. Préambule

Dans l'optique de la séance du Conseil général du lundi 1er décembre 2025, la Commission de gestion s'est réunie à quatre reprises pour se pencher sur le budget 2026 de la Commune de Monthey. Lors de ses séances, la Commission de gestion a bénéficié de la présence et des explications de M. Fabrice Thétaz, Président de la Municipalité, de M. Gérald Gay-des Combes, Chef du Service Finances & Gestion et son adjoint M. Karim Chérif. Il est également à relever la présence de M. David Mariétan, Président du Conseil général.

En plus des réponses obtenues immédiatement en séances, un certain nombre de questions écrites ont pu être posées aux différents Services, que nous remercions pour leur précieuse collaboration.

Liste des présences	
M. Olivier Ostrini (PS-GC), Président	27 octobre/3-10-17 novembre
Mme Nancy Multone (MD), Rapporteuse	27 octobre/3-10-17 novembre
M. Filipe Batista (PLR), Membre	27 octobre/3-10-17 novembre
M. Antoine Bellwald (PLR), Membre	27 octobre/3-10-17 novembre
M. Adrien D'Errico (PS-GC), Membre	27 octobre/3-10-17 novembre
Mme Estelle Métrailler (MD), Membre	3-10-17 novembre
M. Philippe Mignot (LC), Vice-Président	27 octobre/3-10-17 novembre
M. Pierre-Yves Moulin (PLR), Membre	27 octobre/3-10-17 novembre
M. Pascal Pochon (LC), Membre	27 octobre/3-10-17 novembre

2. Chiffres-clés et généralités

Les principaux éléments du message de la Municipalité à mettre en évidence dans ce budget sont les suivants :

Le budget de fonctionnement dégage un excédent de charges de CHF 4'976'600 en augmentation de CHF 358'700 par rapport au budget 2025, alors que les comptes 2024 présentaient un bénéfice de CHF 9'906.94.

La marge d'autofinancement s'élève à CHF 8'769'700, et est supérieure de CHF 1'973'700 à celle budgétée en 2025. Elle est cependant inférieure à celle des comptes 2024 qui s'élevait à CHF 8'922'434.93.

Les crédits d'investissements nets de CHF 23'095'000 diminuent de CHF 4'237'000 par rapport au budget précédent. Étant donné que la marge d'autofinancement ne permet pas d'assurer la totalité des crédits destinés aux investissements retenus, la Commune devra avoir recours à l'emprunt.

Les amortissements planifiés atteignent CHF 13'651'600, en diminution de CHF 365'400 par rapport au budget précédent et en progression de CHF 974'967 par rapport aux comptes 2024.

3. Les services autofinancés

La Commission a analysé la situation actuelle des services autofinancés.

Services autofinancés		Situation au 31.12.2024	Résultat Budget 2025	Résultat Budget 2026	Situation au 31.12.2026
Égouts	CHF	747'185.16	-302'600.00	14'400.00	458'985.16
Déchets	CHF	-23'769.73	237'800.00	191'600.00	405'630.27
Eau	CHF	2'499'754.79	-238'700.00	-111'300.00	2'149'754.79
Total	CHF	3'223'170.22	-303'500.00	94'700.00	3'014'370.22

Le service des égouts devrait prévoir un résultat positif à la fin de l'année 2026, ce qui marque une nette amélioration par rapport au déficit de CHF 302'600 budgété en 2025. Cette projection prend en compte l'augmentation des tarifs de janvier 2025. Les règlements y relatifs devront être adaptés pour assurer le maintien du capital propre et le principe d'autofinancement, si la perte prévue en 2025 se confirme.

Le service de l'eau devrait présenter encore un résultat déficitaire, qui sera prélevé sur sa fortune au bilan. Une baisse de CHF 350'000 est constatée. La Commission restera attentive lors de l'analyse des comptes 2025.

Le service de traitement des déchets présente un résultat bénéficiaire qui lui permet de créer une réserve pour de futurs investissements.

4. Évolution des traitements de 2024 à 2026

Évolution des EPT par service (2024–2026)

Service / Section	Comptes	Budget	Budget
	EPT 2024	EPT 2025	EPT 2026
Ressources humaines et conciergerie	18.89	20.35	–
Ressources humaines	–	–	3.3
Finances	9.3	9.4	9.3
Promotion économique	1	1	1
Chancellerie	13	13.1	13.1
Curatelle	7.2	7.2	7.2
Sports, jeunesse & intégration	16.4	13.9	–
Enfance, jeunesse & intégration	–	–	65.65
Enfance	40.1	50.7	–
Culture, tourisme & jumelage	20.03	20.4	20.4
Écoles primaires, CO & formation professionnelle	12.33	11.2	11.4
Urbanisme, bâtiments & constructions	8.6	8.8	–
Urbanisme, bâtiments & constructions avec conciergerie	–	–	25.85
Infrastructures, mobilité & environnement	45.8	43.7	–
Infrastructures, mobilité, environnement & sports	–	–	51.4
Sécurité	49.5	50	50
Total	242.15	249.75	258.60

La Commission prend note que le service Enfance est devenu le service Enfance, Jeunesse & Intégration et le service Infrastructures, Mobilité & Environnement a accueilli la gestion de la section des Sports. De plus, la section Conciergerie a été rattachée au service Urbanisme, Bâtiments & Constructions.

Évolution des charges de personnel (nature 30)

Nature des charges	Comptes	Budget	Budget
	2024 (CHF)	2025 (CHF)	2026 (CHF)
300 Autorités et commissions	842'571.65	851'000.00	846'000.00
301 Traitements du personnel	22'922'175.60	25'239'000.00	25'858'600.00
302 Traitements des enseignants	1'327'967.45	1'660'000.00	2'260'000.00
303 Travailleurs temporaires	392'641.95	177'000.00	169'000.00
304 Allocations de ménage	387'950.35	456'100.00	503'400.00
305 Cotisations de l'employeur	6'231'611.65	7'137'900.00	7'537'600.00
309 Autres charges de personnel	396'508.96	473'100.00	281'200.00
Total	32'501'427.61	35'994'100.00	37'455'800.00

La Municipalité informe que les traitements du personnel communal tiennent compte d'une adaptation du coût de la vie (+0.5%), ainsi que des adaptations liées aux années de carrière (+2%) et des allocations aux jubilaires.

La Commission observe une forte augmentation des charges du personnel, certes attendue. L'augmentation des frais de fonctionnement liée aux investissements et aux développements de services supplémentaires est à surveiller de près. Il est impératif que la Municipalité fasse preuve d'efficacité ces prochaines années.

5. Investissements et endettements

La marge d'autofinancement de CHF 8.77 millions ne couvre pas les investissements nets de CHF 23.1 millions, ce qui implique un besoin de financement de CHF 14.3 millions. En ajoutant les amortissements financiers et les investissements du patrimoine financier, le recours à l'emprunt atteint CHF 17.79 millions. Pour la Commission, cela implique une gestion prudente des finances publiques, surtout dans un contexte délicat.

La Commission a demandé le tableau des immobilisations qui se trouve en annexe de ce rapport.

Endettement et capital propre

L'endettement net devrait passer de CHF 72.9 millions en 2024 à CHF 107.7 millions à fin 2026. Le capital propre s'établirait à CHF 61.5 millions en 2026, avec une fortune communale (sans les services autofinancés) ramenée à CHF 57.4 millions. La dette nette par habitant s'élève en 2024 à CHF 3'862 (important), en 2023 à CHF 4'226 (important), en 2022 à CHF 3'476 (important) et CHF 3'129 en 2021. La Commission constate, dans la planification financière, que la dette nette par habitant pourrait augmenter jusqu'à CHF 6'000 en 2029, sur une population estimée à 20'500 habitants.

La trajectoire d'endettement reste préoccupante, la Commission de gestion appelle donc la Municipalité à surveiller attentivement l'évolution de la dette et l'efficacité des investissements réalisés. Il est essentiel d'assurer une gestion prudente pour maintenir la stabilité financière et soutenir le développement local. La Commission a questionné l'ordre des priorités des investissements dans le temps.

Investissements nets

Investissements nets prévus par la Commune pour 2026, tels que décrits dans le budget :

Administration générale	CHF	880'000
Sécurité publique	CHF	504'000
Enseignement et formation	CHF	8'572'000
Culture, loisirs et culte	CHF	3'620'000
Prévoyance sociale	CHF	130'000
Trafic et télécommunication	CHF	2'770'000
Environnement	CHF	1'980'000
Économie publique	CHF	4'339'000
Finances et impôts	CHF	300'000
Total	CHF	23'095'000

Les principaux investissements portent sur les travaux pour la réalisation du complexe Mabillon V, la réalisation du 3^e terrain de la Zone « sports et loisirs du Verney » et le maintien et le développement des infrastructures du réseau électrique.

La Commission rend attentif le Conseil général qu'en votant le budget, il valide les nouveaux crédits d'engagement suivants :

- la création d'un « Hôtel de police » à CHF 2'920'000
- la réfection de l'Église à CHF 1'000'000.

6. Analyses et apports complémentaires

La Commission a obtenu des compléments concernant, notamment, les points suivants :

AOMC : le chantier de sécurisation du tracé de l'AOMC entre Collombey-Muraz et Monthey a été suspendu provisoirement en octobre 2025 afin de procéder à une réévaluation technique et financière, cependant la Municipalité conserve le montant prévu de CHF 1 million dans son budget dans l'attente d'un état des lieux de la situation au printemps 2026. Cela permettrait à d'éventuels travaux de débuter.

CRTO : une étude est prévue pour connaître l'état des lieux du bâtiment (CHF 100'000). Plusieurs variantes seront étudiées, dont un potentiellement rehaussement.

FuturoSTEP : le projet est toujours en cours d'étude. Le choix final de la Commune interviendra en 2026. Quelques plus-values du projet ont été évoquées telles que la modernisation des infrastructures communales et la répartition des coûts avec d'autres communes et partenaires.

Quartier des écoles : la route du Monthéolo sera fermée à la circulation pour la sécurité des écoles (CHF 300'000). Il s'agit d'une première étape avec un aménagement temporaire. La suite du projet se poursuivra lorsque les salles de sport seront terminées.

La Patinoire : en urgence, le toit doit être rénové pour assurer la sécurité du site (CHF 120'000). Cependant, un état des lieux global est nécessaire et comprendra l'étude de plusieurs scénarios (CHF 150'000).

CAD av. de la Gare : il est prévu l'installation du chauffage à distance sur l'avenue de la Gare, depuis l'ancien Crédit Suisse jusqu'à la place Tübingen.

Site des Mangettes : en attente des conclusions du Service de l'Environnement de l'Etat du Valais, rien n'est prévu en l'état au budget 2026.

Le triage forestier : le service forestier communal est passé de quatre personnes à un seul garde forestier, également chef de voirie. Depuis un an, l'entretien des forêts, sentiers et cours d'eau est externalisé au triage de Troistorrents. Il est attendu, à terme, que le budget de cette section soit à l'équilibre.

Hôtel de Police : à sa demande, la Commission a eu une présentation détaillée de cet investissement. Le montant de CHF 2.9 millions est un budget prudent qui inclut les réserves et la marge supérieure de la phase 2 SIA.

Recettes fiscales : il est prévu des entrées en lien avec l'impôt sur le revenu des personnes physiques de l'ordre de CHF 37'500'000, soit CHF 2'000'000 de plus que le budget 2025 et CHF 1'460'000 de moins par rapport aux comptes 2024. Il est précisé que le montant arrêté est fondé sur la taxation 2023. La majoration de l'impôt sur le revenu pour les années 2024 à 2026 est estimée à 2.5%/an et comprend également le facteur d'augmentation de la population.

Concernant le document sur la **planification financière 26-29**, la Commission relève l'écart entre les investissements prévus et la marge d'autofinancement. La Municipalité reconnaît être dans une situation qui demande de la prudence, cela passe par la maîtrise des coûts de fonctionnement, par de nouvelles entrées, mais aussi par le report de certains projets. La

Municipalité informe la Commission que le travail de fond sur la situation dans les Services commencera en janvier 2026.

7. Conclusion

La Commission de gestion a examiné avec attention les éléments clés du budget 2026, en particulier les enjeux liés aux EPT, au terrain de football du Verney, au CRTO, au maintien du crédit AOMC, à l'Hôtel de Police, au tableau des amortissements, au triage forestier, à la répartition du service de conciergerie, à la rénovation de l'église, à la fiscalité et à la phase de désendettement.

La Commission relève que le budget présenté s'inscrit dans une dynamique d'investissement soutenue et que la soutenabilité financière est l'enjeu majeur des dix prochaines années. Elle invite le Conseil général à adopter une posture responsable.

Tenant compte de ce qui précède, la Commission de gestion, par 7 voix pour et 2 contre, invite le Conseil général à approuver le budget 2026 de la Commune de Monthey.

Monthey, le 17 novembre 2025

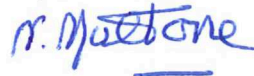
Le Président :

Olivier Ostrini

A blue ink signature of Olivier Ostrini, written in a cursive style.

La Rapporteuse :

Nancy Multone

A blue ink signature of Nancy Multone, written in a cursive style.

Annexe 1 : tableau des immobilisations

Tableau des immobilisations

Compte No	Intitulé	Solde au 01.01.2025	Investissements nets 2025	Amortissements 2025	Solde au 31.12.2025	Investissements nets 2026	Amortissements 2026	Solde au 31.12.2026
Comptes ordinaires								
1400	Terrains							
1401	Routes / voies de communication	21'667'000	2'480'000	1'690'290	22'456'710	2'477'000	1'639'656	23'294'054
1402	Aménagement des cours d'eau du PA	4'254'000	650'000	343'280	4'560'720	800'000	375'250	4'985'470
1403	Autres travaux de génie-civil	24'564'001	5'600'000	2'111'480	28'052'521	4'380'000	2'183'521	30'249'000
1404	Bâtiments du PA	80'767'000	15'797'000	7'725'120	88'838'880	11'885'000	7'228'510	93'495'370
1405	Forêts PA	1	1		1			1
1406	Biens meubles du PA	1'061'002	435'000	523'600	972'402	611'000	554'191	1'029'211
1409	Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	-
1420	Logiciel du PA	365'000	403'000	384'000	384'000	400'000	392'000	392'000
1421	Licences, droits d'utilisation, droits des marques PA	-	-	-	-	-	-	-
1429	Autres immobilisations incorporelles	809'000	150'000	479'500	479'500	635'000	557'250	557'250
144X	Prêts	562'500			562'500	677'000	-	1'239'500
145X	Participation capital social	4'104'739			4'104'739			4'104'739
146X	Subventions d'investissement	4'893'500	1'757'000	665'050	5'985'450	1'230'000	721'545	6'493'905
		143'047'743	27'272'000	13'922'320	156'397'423	23'095'000	13'651'923	165'840'500